

Bonjour Madame Damour,

Suite à votre mail veuillez trouver notre position sur les différents sujets évoqués.

Bien sûr, si nous étions élus, nous reviendrons vers vous afin d'échanger sur ces thèmes car pour nous la communication sera primordiale tout au long de notre mandat.

- 1- Connaissant parfaitement la fragilité de notre territoire nous serons particulièrement attentifs à préserver la biodiversité. C'est aussi une des raisons pour laquelle nous n'avons pas voté le projet de PLU actuel car il nous semble que les zones humides n'ont peut-être pas été suffisamment prises en considération.
- 2- Après le document du PLU il est prévu dans notre programme de mettre en place le document SPR en remplacement de la ZPPAUP. Nous sommes sensibles à notre architecture locale et à la conservation de notre patrimoine.
- 3- Nous avons décliné dans notre profession de foi un axe « circulation et accessibilité » où nous développons nos projets d'aménagement de voirie avec la création de trottoirs, de cheminements doux pour cyclistes et piétons, la création de parkings verts. Nous voulons également faciliter l'accès pour les personnes à mobilité réduite à nos plages avec la mise à disposition de matériel adapté. 4- Lors de l'élaboration du PLU nous nous mettrons en conformité avec le PPRL et le SCOT qui seront en vigueur. Nous ne nous opposerons pas à ces documents.

Veuillez agréer Mme Damour à mes sincères salutations.

Jacques Bobin